

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE RAVILLE

NOMBRES DE MEMBRES		
Affiliés au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
10	10	8

L'an deux mil vingt-quatre, le 22 février à vingt heures ; le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation

17/02/2024

Présents : BECKER Cyrille, BERGER Delphine, TROSCZYNSKI Céline, ERHARD André, BECKER Mélanie, DUCLERMORTIER Denis et URBAN Michel

Absents excusés : ZIPPEL Floriane, BENOIT Pierre, GOBILLOT Matthieu

Nombre de Procuration : 1 donnée par Florianne ZIPPEL à Mélanie BECKER

Secrétaire de séance : Cyrille BECKER

DCM 008/2024 demande de subvention « fonds verts 2024 » pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

Le premier adjoint présente le dispositif « Fond vert » porté par l'Etat à destination des collectivités locales.

Il rappelle qu'un projet d'aménagement des bâtiments communaux est toujours en cours, suspendu à l'attribution de la D.E.T.R.

Il souhaite améliorer encore l'efficacité énergétique des bâtiments communaux et demande donc au conseil municipal de l'autoriser à effectuer toutes les démarches relatives à ce dispositif et le cas échéant à présenter un dossier de demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve par sept voix pour et une contre, et décide :

- D'autoriser monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches relatives au dispositif « fond vert » et à présenter un dossier de demande de subvention


Le Maire,
Michel URBAN

Fait à RAVILLE, le 22/02/2024
Conforme au registre
« Certifiée exécutoire »


Le secrétaire de séance,
Cyrille BECKER